



LARRA

Jardin de la mairie

Etude de faisabilité
Commune de Larra

● ETAT DES LIEUX

Le jardin situé à l'arrière de la mairie et de l'église suggère un positionnement en retrait par rapport aux polarités du centre bourg. La présence du muret le long de la voie principale vient d'autant plus refermer le lieu sur lui-même, induisant des usages rares. Toutefois, cet espace offre un point de vue remarquable sur le paysage vernaculaire mettant en valeur les éléments de détails de l'architecture comme la brique rouge, les galets ocres des murs mais aussi sur les éléments de nature comme les arbres et bosquets.



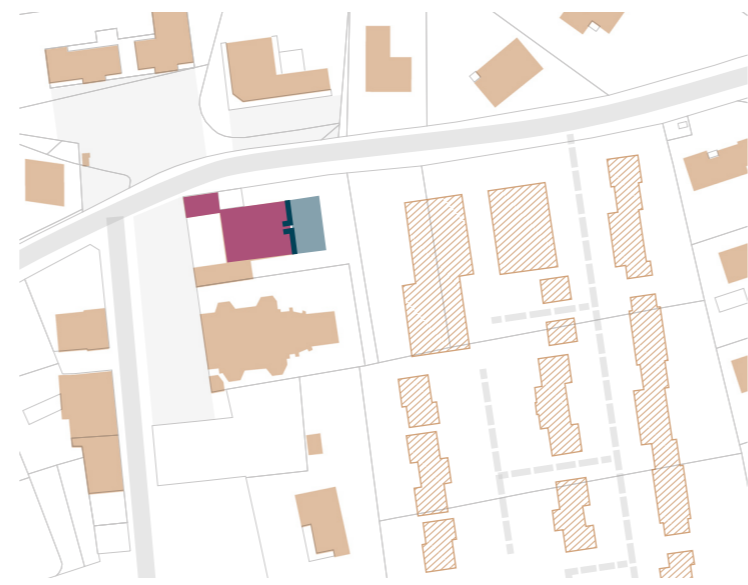
ENJEUX

Le futur aménagement de la plaine de l'Emmenot viendra changer la dynamique du lieu. Son caractère reculé deviendra obsolète et affirmera en revanche un lieu d'interface entre le centre bourg et le nouveau quartier résidentiel de la commune. Une couture urbaine ne demandera qu'à être soigneusement composée pour affirmer des continuités spatiales, paysagères tout en créant un lieu de vie pour les habitants.

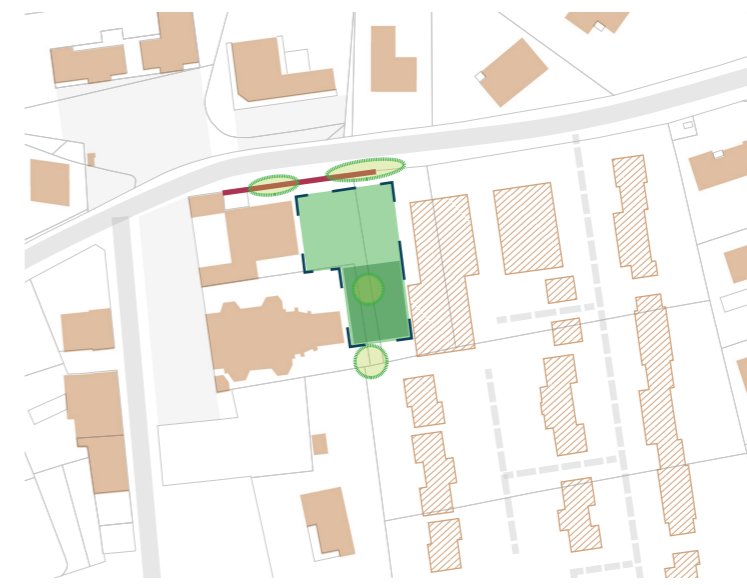
1 RENFORCER LES CONNEXIONS PIÉTONNES ENTRE LES LIEUX DE VIE DES HABITANTS



2 AFFIRMER L'ENTRÉE SECONDAIRE DE LA MAIRIE



3 CRÉER UN LIEU DE PAUSE ET DE RENCONTRE



Lieux de la vie courante

- Commerce
- Equipement
- Habitation
- Futur lotissement

Les axes piétons à affirmer

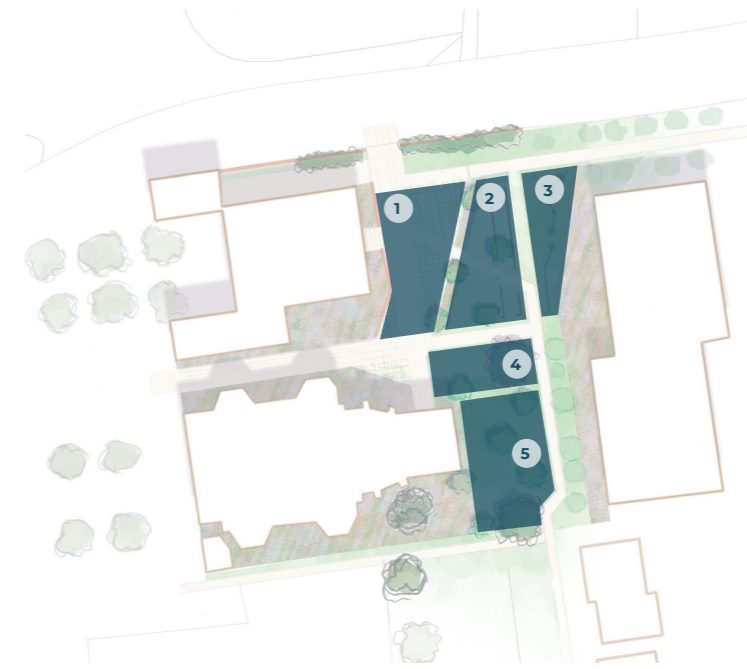
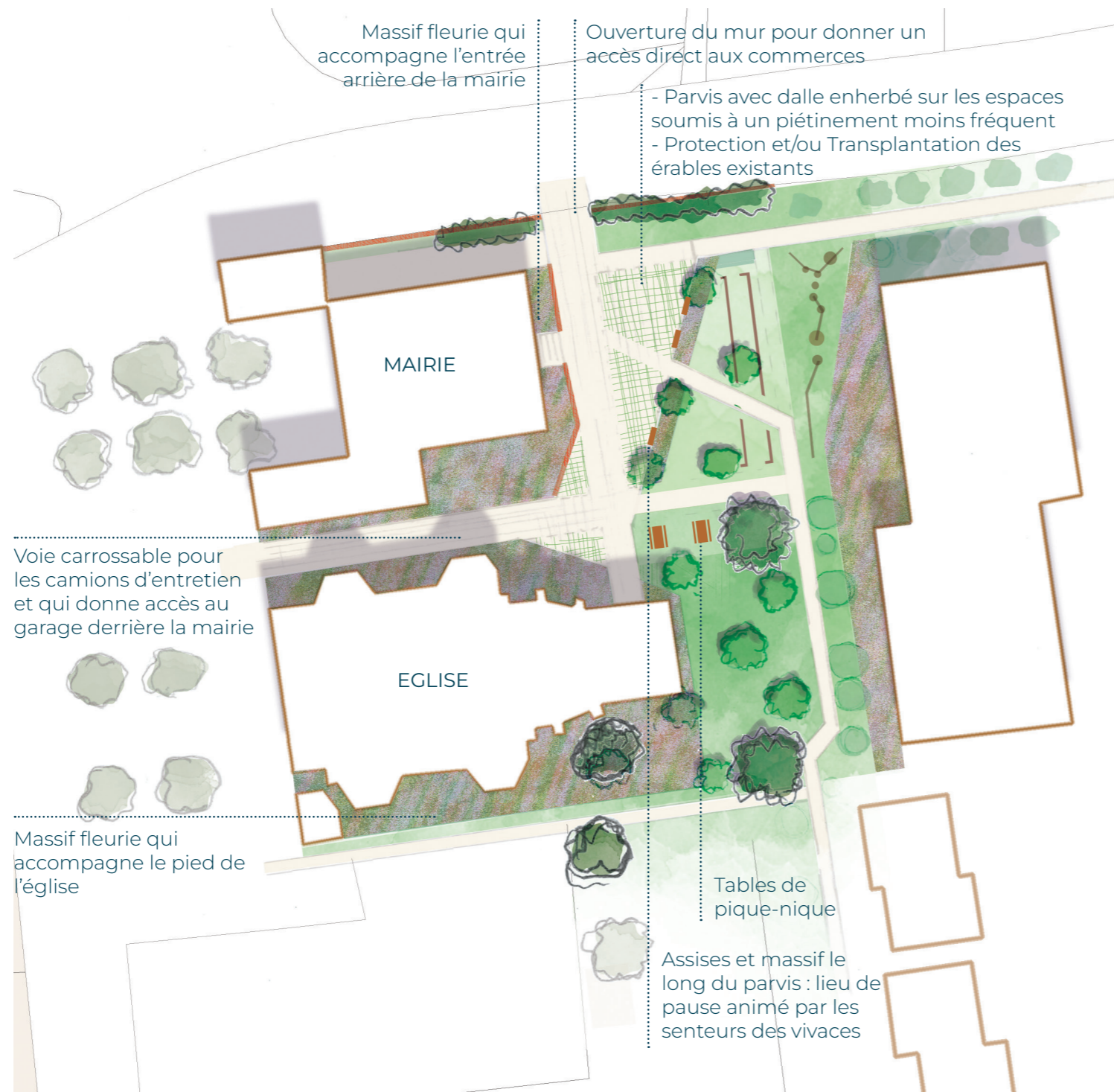
- Cheminement piéton
- Voie carrossable

- Mairie
- Aménager un parvis pour les moments de célébration : mariage, fête communale...
- Porter un soin sur l'entrée secondaire de la mairie : requalification du muret et des massifs

- Diversifier les ambiances végétales par des essences florales, mellifères et fruitières: un jardin qui évolue au cours des saisons
- Plantation d'une strate arborée à grand développement et transplantation des arbres existants au sud et sud-ouest de la parcelle pour ombrager le parvis de la mairie
- Préserver la végétation existante
- Equiper le jardin en mobilier urbain pour initier la pause : bancs, tables de pique nique, jeux ...
- Préserver le muret au caractère vernaculaire du lieu pour intimiser le jardin tout en créant une ouverture pour avoir accès aux commerces

ESQUISSE

UN LIEU DE PASSAGE, DE CÉLÉBRATION ET DE PAUSE



1. Aménagement d'un parvis devant l'entrée de la mairie : point névralgique du jardin où se rencontrent les flux piétons et devient lieu de rassemblement pour les moments de célébrations. L'ouverture du parvis profite à mettre en valeur l'architecture du lieu tant sur la mairie que sur l'église. L'entrée de la mairie est affirmée par la plantation de massif fleurie et la requalification du muret avec un parement de brique.

2. Théâtre de verdure : un espace de détente et de jeux pour les résidents. Les gradines faisant face à la mairie seront idéales pour les photos de célébrations.

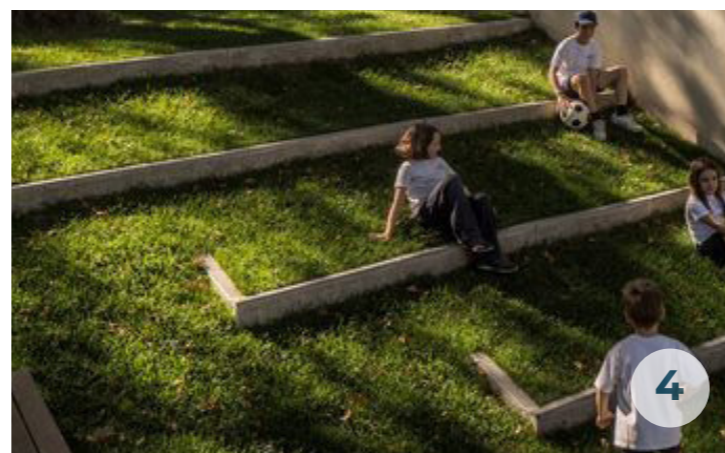
3. Aire de jeux informelle en continuité avec le théâtre de verdure : jeux créés avec le bois d'abattage du chantier de la plaine

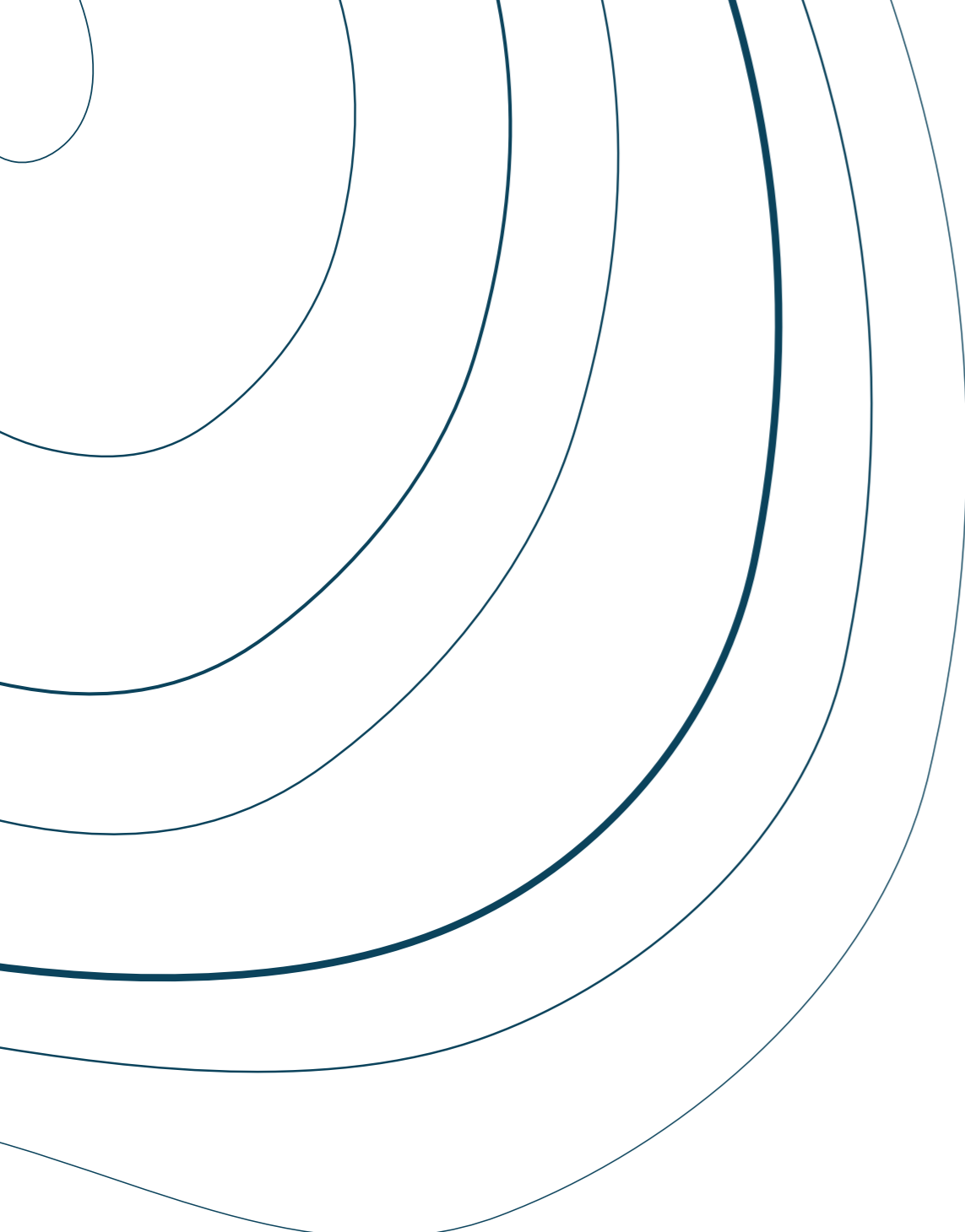
4. La pause déjeuner : des tables de pique-nique sont installées aux abords du cheminement central et du bosquet existant profitant ainsi de son ombrage.

5. S'arrêter au pied de l'église : une prairie est aménagée et est ponctuée de chaises longues. Cette séquence du jardin sera dédiée à la pause et à la contemplation face au paysage patrimonial dominé par l'église.

● PLANCHE DE RÉFÉRENCE

POUR S'IMMERGER





Siège

16 chemin de Niboul
31200 TOULOUSE

Agence Mayotte

C3, Les Girofliers I – Tsoundzou II
97600 MAMOUDZOU

toponymy.fr